

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -----

Séance du 18 avril 2024

Le 18 avril 2024 à 19 heures, les membres du conseil municipal de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Saint-Dié-des-Vosges, sous la présidence de Monsieur Bruno TOUSSAINT, son maire.

Date de la convocation : 09 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Conseillers présents : Nombre : 29

Bruno TOUSSAINT, Jean-Marie VONDERSCHER, Brigitte HENRI, Patrick ZANCHETTA, Dominique CHOBAUT, Boury SECK, Mustafa GUGLU, Colette DAUPHIN, Jean-Joël PITON, Françoise LEGRAND, Myriam PAQUET, Marie-Claude ANCEL, Nicolas SIMON, Edite AUGUSTO DE SA, Issam BENOuada, Nicolas BALLAND, Catherine VIRY, Gina FILOGONIO, Roselyne FROMENT, Grégoire GATEL, Claude KIENER, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Anne-Cécile MAURICE, Michelina SALZEMANN, Jacques OHLMANN, Hélène VATHIER, Romain GANIER, Adrien GOMIS, Geoffrey MOUREY

Secrétaire de séance : Madame Catherine VIRY

Conseillers ayant donné procuration :

Pierre JEANNEL à Bruno TOUSSAINT
Bartolomiej JUREK à Jean-Marie VONDERSCHER
Jean-François BRUELLE à Catherine PAQUET
Céline LEMAIRE à Romain GANIER

Nombre de votants : 33

Conseillers excusés : 0

Conseillers absents : 0

Rapporteur du point : Madame Dominique CHOBAUT

MOTION POUR LA PAIX DANS LE MONDE

Déposée par le groupe de la majorité

Actuellement, nous constatons de très nombreux conflits à travers le monde. Partout, les civils payent le prix fort : ils sont déplacés, fuient leur pays et la misère au péril de leur vie.

Ils s'accompagnent souvent de crimes de guerre, violant ainsi le droit international humanitaire et favorisent la montée de l'extrémisme, du terrorisme, des haines et des violences.

Aujourd'hui les événements du Moyen Orient, créent une situation dangereuse avec un risque d'extension du conflit.

Cette politique de confrontation ne peut produire que des perdants.

Ces tensions peuvent avoir des conséquences très négatives pour tous les peuples d'Europe, bien au delà des zones de conflit.

Il faut donc que cette guerre cesse pour que la paix revienne au profit de la sécurité des populations.

Notre pays qui est l'un des membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU peut et doit jouer un rôle pour pacifier la région.

Aujourd'hui, nous ne pouvons rester silencieux.

Par cette motion, le conseil municipal de Saint-Dié-des-Vosges :

- souhaite une fin rapide des conflits dans le monde (guerre Israël-Gaza, invasion de la Russie en Ukraine, conflit en Équateur,...)
- condamne sans réserve toutes les actions terroristes,
- condamne toutes les manifestations d'antisémitisme et de racisme
- revendique la fin des conflits internationaux par la voie diplomatique, privilégiant ainsi le dialogue et la paix.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Extrait certifié conforme,
Le Maire,




Bruno TOUSSAINT